PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2027

Avis est par les présentes donné que, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 novembre 2026, le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska a adopté la résolution no 03-11-2026 établissant le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2027.

Les séances ordinaires débuteront à 20 h et se tiendront aux dates suivantes :

Mois	**Date**
Janvier	Lundi 11 janvier 2027
Février	Lundi 1er février 2027
Mars	Lundi 8 mars 2027
Avril	Lundi 5 avril 2027
Mai	Lundi 3 mai 2027
Juin	Lundi 7 juin 2027
Juillet	Lundi 5 juillet 2027
Août	Lundi 16 août 2027
Septembre	Lundi 13 septembre 2027
Octobre	Lundi 4 octobre 2027
Novembre	Lundi 1er novembre 2027
Décembre	Lundi 6 décembre 2027

Chaque séance ordinaire sera précédée d'une séance de travail à **19 h.**

Les séances se tiendront à la **salle multifonctionnelle de Saint-Joseph-de-Kamouraska**, sous réserve de toute modification ultérieure dûment annoncée conformément à la loi.

DONNÉ à Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce 9e jour de novembre 2026.

René Dufour
René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier

Avis public donné conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, **René Dufour**, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'**avis public relatif au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027**, adopté par la résolution no **03-11-2026** lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2026.

Cet avis public a été publié le **9 novembre 2026** :

- sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska;
- par affichage aux endroits prévus à cette fin par la Municipalité.

L'avis public est demeuré accessible au public à compter de sa date de publication.

En foi de quoi, je délivre le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce **9 novembre 2026**.

René Dufour

René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier
Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska

Pièce jointe : Avis public – Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2027.